L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 6 MARS 1870. — 43me Année—Vol. XLIII

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 6 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — trois billets de la somme de trois mille huit cent douze piastres et 51 cts chacun et un autre billet de trois mille deux cent cinquante piastres.—Et, à 5 heures P. M., à l'entrepôt du shérif 74 rue Ste Anne, un lot de meubles et effets.

Par G. Beaumont, au No 60 de la rue de Chartres — chaussures, habillements, chapeaux, articles de [illegible] articles de toilette.

Par Louis Stern & Bros, au No 16 de la rue de [illegible] — bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co, 38 rue de Chartres — marchandises sèches, casimir, draps, lingerie, [illegible].

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Dimanche.

OPÉRA—Guillaume Tell.

VARIÉTÉS—The Bohemian Girl.

ST CHARLES—Foul Play.

ACADEMY — Pantomimes, Danses par la troupe Fox-Kiralfy.

[illegible] CITY MUSEUM—Nos 40 et 42 rue St Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

ATTENTION!

Le shérif procédera demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à la vente publique et adjudication de trois billets, chacun de la somme de $3,812 51 et un billet de la somme de $3,250 00. Et à 5 heures P. M. à son entrepôt, No 74 rue Ste Anne, entre les rues Royale et Bourbon, Deuxième District, de meubles, etc.

Voir aux annonces.

Où Est l'Ennemi ?

Certains meneurs radicaux, des plus insolents, de ceux qui après s'être engraissés aux dépens des habitants de la Louisiane, voudraient bien s'y faire un nid agréable et permanent, sentent que le radicalisme en Louisiane s'en va, et voulant aller trop vite et qu'il peut d'un moment à l'autre, disparaître sous le souffle de l'indignation populaire, se sont donnés, depuis quelque temps, de détourner de leur tête les justes ressentiments d'une population qu'ils ont indignement ongée, et essayant de donner le change à l'opinion publique.

L'objet de ces astucieux politiques, nécessairement, est double. Ils tendent à écarter sur les démocrates une partie de l'odieux que leurs actes spoliateurs ont attiré sur le nom radical et à se ménager, grâce à la confusion qu'ils auront jetée dans les esprits, une entrée dans toute nouvelle combinaison organisée pour réformer les abus. Gagner une certaine réalité apparente qui leur a fait défaut jusqu'ici, et conserver leurs places en leur situation politique avec l'espoir sont être de reprendre la direction ou le mouvement, voilà ce que se sont proposés les hommes dont nous parlons, et pour atteindre ce but, ils ont mis en œuvre toutes les influences dont ils disposent.

[illegible — remainder of column largely degraded; passages on the administration of Warmoth, the radical party and the conservatives]

Le rôle de l'Opéra.—L'affiche annonce pour aujourd'hui, Dimanche, la troisième représentation de *Guillaume Tell*, grand opéra en quatre actes de Rossini. Dumestre dans Guillaume, son triomphe. Les rôles par MM. Tabardi, Depassio, Ketten, Mmes Mineur-Pottier, Dumestre. Danse : Miles Pepita [illegible] et M. Charles.

Mardi *La Fille du Régiment*, opéra-comique en deux actes de Donizetti. Mlle Dumestre fera sa rentrée dans le rôle de Marie ; au deuxième acte, elle chantera la *Belle Bourbonnaise*. Le spectacle commencera par *Maître de Chapelle*, avec Mme Du... MM. Théry et Benedick.

[illegible] *Charles VI*, bénéfice de M. Du...

La Convention de la Presse Conservatrice.—Nous avons fait imprimer en supplément le compte-rendu officiel des séances de la Convention de la presse conservatrice, publié en anglais et en français dans notre édition d'hier. Ce supplément sera vendu *cinq cents* dans nos bureaux et nous en fournirons à ceux de nos confrères de la campagne qui en désireront, au prix de trois piastres les cent numéros.

Le Trafic des Cadets.—L'enquête qui se poursuit à Washington sur la vente des places de cadets à West Point, par des représentants, vient d'impliquer deux autres illustrations du parti radical en Louisiane, M. Michel Vidal et M. Newsham. Les preuves fournies établissent que c'était une habitude prise par les carpet-baggers qui prétendaient représenter le Sud de vendre leur influence pour ces nominations.

M. Edw. Gottheil.—Nous avons eu hier le plaisir de serrer la main à M. Edward Gottheil, commissaire de la Louisiane à l'Exposition d'Altona. M. Gottheil revient de son poste avec neuf médailles de différentes classes, qu'ont obtenues nos exposants louisianais.

Association Mutuelle d'Assistance et de Bienfaisance et d'Assurance sur la vie.—Voyez la colonne de notices spéciales. Mort de William Easley et Henry Veges.

Les Mystères de la Mer.

Le plus profond mystère continue à envelopper le sort du *City of Boston*. Une dépêche de Liverpool nous apprend que le *City of Durham* croise en vue des îles Madère, dans l'espoir de recueillir quelques renseignements touchant le navire perdu. D'après la même dépêche, l'opinion qui prévaut parmi les gens de mer est celle que nous avons nous-même exprimée, à savoir, que le *City of Boston* a eu sa machine désemparée, et que, contraint de poursuivre sa route à la voile, il a à lutter contre les vents contraires qui retardent indéfiniment sa marche.

Un autre steamer au sujet duquel on commence aussi à concevoir de vives inquiétudes, est le *Smidt*, parti le 20 janvier de Brême pour New York, avec 28 passagers d'entrepont. Depuis son départ, on n'en a plus entendu parler. Le *Smidt* est un navire très solide et d'une marche très rapide. Ces deux circonstances portent à penser qu'il a simplement été contraint de relâcher en route pour faire du charbon. *Courrier des Etats-Unis.*

Candidature de Butler.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Qui le croirait ! M. Butler, l'ex-satrape de la Nouvelle-Orléans, a été virtuellement désigné, par la Ligue Unioniste de Washington, pour succéder au général Grant à la présidence. [illegible]

[illegible — remainder of paragraph]

Tout en partageant les espérances de notre confrère, nous voudrions le voir aussi contre le candidat du parti radical.

EUROPE.

Le *Gaulois* du 14 contient les informations suivantes :

Nous donnons comme certain que le cabinet des Tuileries est décidé à ne pas reconnaître l'infaillibilité du Pape si le concile se prononce en faveur de ce nouveau dogme. Le gouvernement français soutiendra avec une égale fermeté aux évêques français leurs droits de prédication, si le Concile y porte le moindre atteinte.

Décidément, et grâce au Concile œcuménique de 1870, la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat va se poser sur un tel terrain, qu'il sera nécessaire de lui donner enfin une solution.

[illegible — several paragraphs]

"J. Prim."

Le complot contre l'Empereur.

Paris, 12 février.

[illegible — paragraph on M. Mégy and the plot]

Paris, 13 février.

L'instruction du complot se poursuit très activement, et dans les sphères officielles l'on affirme qu'elle aboutira pas, comme pour les affaires de juin, à un avortement judiciaire. M. Emile Ollivier aurait déclaré à M. Piétri que la justice ne devait être saisie que si la police avait en mains des indices tels que l'on fût certain d'arriver à des accusations d'une véritable gravité et aux présomptions de condamnations les plus sérieuses. M. Piétri parait avoir accepté cette responsabilité. On ajoute que si l'on n'a pas découvert une véritable machine infernale, on aurait saisi du picrate de potasse, du fulminate, et des cassis de bombes propres à être jetées sous les pieds des chevaux.

L'instruction fera connaître la part réelle ou supposée de chacun et ce qu'il y a de plus ou moins fondé dans ces bruits.

—Chaque fois que M. Thiers prononce un discours, il passe la nuit à corriger ses épreuves. Pourquoi diable dit-il que les "épreuves l'ont corrigé !"

L'AFFAIRE MÉGY.

Voici de nouveaux détails donnés par le *Constitutionnel* sur les faits qui ont suivi l'arrestation du sieur Mégy, après l'assassinat commis sur la personne de l'agent Mourot :

"Interrogé sur les motifs qui l'avaient poussé à tirer sur le commissaire de police et les agents qui accompagnaient celui-ci, le prévenu a déclaré :

"Qu'il n'avait rien à répondre, si ce n'est qu'il ne voulait pas qu'on l'arrêtât dans son domicile et qu'une arrestation dans la rue lui eût paru plus naturelle.

"Mégy a ajouté qu'à une heure fort matinale il a entendu frapper violemment à la porte de son logement. Sur sa demande : *Qui est là ?* une voix a répondu : *Ouvrez, au nom de la loi !* En même temps plusieurs personnes ont envahi son domicile, ayant pu ouvrir la porte avec la clef qu'il avait la veille laissée dans la serrure.

"—A ce moment, dit Mégy, sans qu'il ait été prononcé une seule parole, je me suis armé d'un pistolet et j'ai tiré dans le tas.

"Des cris : *Au secours, il y a un blessé !* se firent entendre et vingt minutes environ plus tard, l'assassin était arrêté.

"Questionné sur la provenance de son pistolet, le prévenu a fait savoir à M. Berger qu'il l'avait acheté, il y a cinq ans, à Suez, où il était employé de M. de Lesseps. C'est une arme à un coup qui était chargée depuis plus d'un an. Le prévenu dit qu'il lui eût été facile de recharger son arme pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre son premier coup de feu et son arrestation.

"Mégy reconnait qu'il fréquentait assidûment les réunions publiques. Il a travaillé jeudi aux ateliers de MM. Gouin, mais il a formellement refusé de donner l'emploi de son temps depuis la soirée de dimanche jusqu'à la nuit de mercredi à jeudi.

"A une question tendant à établir la préméditation, Mégy a répondu de nouveau qu'il s'était borné à se défendre, parce qu'il ne pouvait admettre qu'on vînt arrêter chez lui et que son désir était d'être arrêté dans la rue."

Les Révolutionnaires en France.—La *Réforme* publie la lettre suivante de Gustave Flourens :

"La férocité de l'état-major bonapartiste continuant à sévir contre les pauvres soldats français, nos frères, beaucoup de ces infortunées victimes sont envoyées chaque jour, pour motif politique, aux compagnies de discipline en Afrique.

Nous sommes assez heureux, cependant, pour pouvoir, de temps à autre, arracher à leurs lâches oppresseurs quelques-uns de ces condamnés.

Il y a quelques jours, un caporal et un soldat des chasseurs à pied de la caserne du prince Eugène, Fayolle et Asnon, allaient être embarqués pour l'Algérie lorsque nous eûmes le bonheur de pouvoir les sauver.

Fayolle et Asnon sont maintenant à l'étranger, en sûreté, gagnant honorablement et librement leur vie.

Quant à nous, nous avons renvoyé, dans une boîte, leurs effets à M. Canrobert, et nous saisissons avec empressement cette occasion de lui faire savoir combien nous le craignons peu, combien nous détestons ses lois inhumaines." *Gustave Flourens.*

Le *Rappel* annonce que son collaborateur M. Gustave Flourens a pu gagner la Belgique.

"De son côté, le *Gaulois* rapporte que M. Rane, l'un des journalistes contre lesquels ont été lancés des mandats d'arrêt, est en sûreté à l'heure qu'il est de l'autre côté de la frontière. Voici comment, dit ce journal, il a su échapper aux agents de la sûreté :

"Rane est petit, gros, trapu. Or, pour passer la frontière, il s'est déguisé en prêtre, s'est fait raser, tonsurer, et, un livre de prières à la main, la mine épanouie, a joué à merveille ce rôle difficile.

"Le jour où Rane est arrivé à Bruxelles, un rapport envoyé à la préfecture de police de Paris mentionnait parmi les voyageurs ayant passé la frontière, *un prêtre à l'aspect libidineux*."

MADAME EMILE OLLIVIER.

Mme Emile Ollivier est une enfant encore, mais une enfant sérieuse, intelligente, aimante, qui traverse les réceptions à outrance des salons officiels avec une grâce timide et le sourire bienveillant que son mari lui a demandé de placer sur ses lèvres de neuf heures à minuit.

[illegible — several paragraphs]

—Quelle coquille cueillie dans un journal judiciaire :

"On annonce la mort d'un de nos célèbres avocats qui a *braillé* vingt ans dans le barreau."

Le correcteur du journal a peu brillé par son intelligence.

—On parlait d'un journaliste agressif, de plus de tempérament que de littérature ; et pourtant fort prétentieux et vain de sa personne.

—Ce qu'il a de particulièrement agaçant, ce sont ses prétentions au style, à la grammaire.

—Vous voulez dire "bourdes à la grammaire."

—L'affaire Mégy a retenti douloureusement à Paris ; mais dans les départements c'est encore bien autre chose ; elle est le fait principal dont les journaux entretiennent leurs lecteurs.

—Parbleu ! a dit un irréconciliable après avoir déplié quelques feuilles de province, ils tiennent la revanche de Victor Noir ; ils ne la lâcheront pas comme ça.

—Une lettre particulière adressée de St-Pétersbourg à un négociant parisien, contient une phrase aussi significative que laconique :

"Le socialisme fait d'effrayants progrès en Russie."

FAITS DIVERS.

Action en dommages.—Mme Lucy J. Sanford a intenté, samedi dernier, dans les cours de St. Louis, un procès en dommages à son mari, Benjamin C. Sanford. Elle déclare qu'ils se sont mariés à Terre-Haute, Indiana, en juillet 1855, et qu'ils ont vécu ensemble jusqu'en mai 1869, quand elle fit la découverte que son mari avait à St. Louis une femme légitime et des enfants. Elle réclame $50,000 d'indemnité, plus une rente annuelle de $5,000 pour l'entretien de son enfant âgé de deux ans.

Sanford est un petit-fils de Pierre Chouteau, décédé, et est allié aux premières familles du Missouri.

La transfusion du sang.—Une curieuse opération chirurgicale a été faite il y a peu de temps, sur un chien, par les docteurs Freer et Hunt, du Collège Médical de Rush, de notre ville. L'artère carotide ayant été coupée, on laissa couler le sang jusqu'à ce que le sujet fut en apparence mort. Une incision fut alors faite à la veine jugulaire de l'animal, ce qui permit d'en transfuser le sang dans sa carcasse, et en peu de temps le chien revint à la vie.

La nouvelle de cet essai étant parvenue dans l'Iowa aux parents d'une fille qui se meurt de la consomption, ils mandèrent près d'eux le Dr. Hunt, en exprimant le désir de lui voir faire la transfusion sur leur enfant. Il se rendit à l'invitation, et trouva la jeune fille dans une condition désespérée. Il fit immédiatement venir un garçon de seize ans, frère de la jeune personne, à qui il enleva seize onces de sang qu'il injecta dans le système de la patiente. Cette opération produisit une sorte de coma, ou affaissement. Le docteur continua la transfusion, tirant le sang, cette fois, d'un autre frère âgé de dix ans, jusqu'à ce qu'il en eût introduit trente-six onces dans les veines de la poitrinaire. Aucun symptôme favorable ou fâcheux ne s'est encore produit, et c'est avec le plus grand intérêt que l'on attend le résultat de cette opération qui, sans être nouvelle, pourrait produire une révolution complète dans la science médicale et chirurgicale. *Journal de New-York.*

Réforme dans les modes.—Nous lisons dans la correspondance parisienne du *Courrier des Etats-Unis* :

"La colonie américaine de Paris était réunie presque tout entière, mardi dernier, dans un bal donné par Mme Vogel, la charmante créole Louisianaise, qui est depuis longtemps naturalisée Parisienne. Les beautés du Nord et du Sud de l'Union rivalisaient de grâces et de luxe dans ce salon hospitalier. Les toilettes avaient une richesse et un éclat qui prouvent que les jeunes Américaines sont peu disposées à revenir à la simplicité dont notre impératrice veut, dit-on, donner l'exemple.

Un journal explique comme suit cette conversion de notre gracieuse souveraine. Etant plus jeune, elle avait voulu relever le luxe et le commerce, en entourant la cour d'un prestige d'élégance et d'amabilité ; en ce temps, on l'appela frivole. Elle voulut paraître plus sérieuse, et s'intéresser aux affaires de son pays d'adoption ; on la traita d'ambitieuse. Aujourd'hui, l'impératrice s'aperçoit que le régime parlementaire réclame une grande simplicité d'allures ; elle veut faire acte de soumission à cette tendance du jour, diminuer son entourage, et se rapprocher de la vie monarchique bourgeoise.

Aussi, le célèbre Worth lui ayant envoyé dernièrement une facture de six mille francs pour quelques robes, l'impératrice a soldé cette facture, malgré l'exagération des prix, mais en ajoutant que de pareilles dépenses étaient au-dessus de ses moyens ; et que désormais, elle s'adressait à une simple couturière.

Worth se consolera en pensant que s'il perd une impératrice pour cliente, les républicaines des Etats-Unis lui restent.

La grippe règne au château, disait ce matin un irréconciliable, voilà ce qu'on nous apprend des Tuileries. Eh bien, elle règne aussi au faubourg ; mais là, c'est le château qu'on a en grippe.

— On lit dans le *Figaro* :

Nous n'aimons pas à envenimer les questions déjà brûlantes. Aussi ne parlons-nous du procès du prince Pierre Bonaparte qu'avec la plus grande modération.

[illegible]

—Décidément le chapitre des caissiers [illegible] selles pages.

Un employé de la banque d'Angleterre a fui en emportant plusieurs millions volés à la caisse. Aussitôt son signalement a été expédié *ubi et orbi*.

Jusqu'ici cet audacieux voleur a échappé aux recherches ; mais la police anglaise croit être sur sa trace. Il aurait réussi à passer en Amérique.

—Le baron de Frascata chronique dans la *Cloche* et fait parfois des infidélités à la "vie parisienne" pour la "vie campagnarde."

Exemple :

—Vous devez aimer vos ennemis, dit un curé à un fermier un peu vindicatif, et ressentir de l'affection envers ceux qui vous font du mal.

—C'est justement ce que je fais.

—Allons donc ! Vous aimez vos ennemis ! vous !

—Sans doute.

—Quels sont les ennemis que vous aimez ?

—L'eau-de-vie et l'absinthe.

—Dans la salle des Pas-Perdus :

—Pourquoi, disait-on à un très brillant orateur de la Chambre, ne siégez-vous pas à l'extrême gauche ?

—Parce que, jusqu'ici, elle n'a de gauche et d'extrême que sa gaucherie.

CHRONIQUE LOCALE.

Procession.—Hier, dans notre compte-rendu de la sortie des pompiers, nous avons omis un des incidents les plus marquants de la journée : nous voulons parler d'une présentation de drapeau faite à la Compagnie Eagle No 7 par les dames du 2me District, et qui a eu lieu à la résidence de M. H. F. Sturken.

Ce magnifique drapeau [illegible] sur un fond bleu, est d'un goût exquis et d'une exécution rare. Cet ouvrage, sorti des mains de Mme Z. Lafon, ne laisse aucun doute sur sa valeur artistique. Il ajoute au renom que cette dame s'est fait par de nombreux et beaux travaux à broderies. C'est de quoi peuvent témoigner les personnes qui ont vu la bannière de la Société du "Pélican", celle des "Young Men" [illegible].

Nous félicitons la Compagnie Eagle No 7 sur sa bonne fortune.

L'Hon. Jefferson Davis.—M. Davis se trouve ici en visite. Nous sommes charmé d'apprendre que sa santé est bonne et qu'il paraît être entièrement remis de toutes les souffrances qu'il a endurées pendant sa longue captivité à la forteresse Monroe.

Délégués de ward.—Dans une assemblée tenue hier par les électeurs du 5me ward, les membres dont les noms suivent ont été nommés délégués :

Félix Flechier, 336 ; Jos. Machéca, 278 ; E. J. Duprat, 281 ; J. Hebbert, 278 ; H. Perceval, 275.

Un suicide rue de Chartres.—Vendredi dans la nuit, Jean Ramstein, natif de Strasbourg, tenant une boutique rue de Chartres, No. 252, s'est fait une entaille au bras droit, vers le coude, et a succombé à l'hémorrhagie qui en a été la conséquence. Ces faits sont consignés dans l'enquête du coroner. Ramstein paraissait avoir l'esprit dérangé depuis la mort de sa femme, cette mort remontant à quelques mois. Il avait passé la soirée de vendredi au café avec des gens de sa connaissance et c'est en revenant chez lui qu'il s'est décidé à exécuter le funeste projet de suicide dont il parlait fréquemment.

Meurtre dans la paroisse de Jefferson.—Vendredi soir, vers 6 heures, une dispute s'étant élevée sur la plantation Sonnat, à 6 milles environ au-dessus de Carrollton, entre Preston Burks et Fleming Thompson, tous deux de couleur, le premier a reçu un coup de feu qui l'a tué à l'instant. Nous ignorons la cause de cette affaire.

Foudroyée.—Le 4 à 2 heures du matin, le magasin de M. Wingate, au coin des rues Prytanée et Général Taylor a été frappée de la foudre. Deux cheminées ont été complètement détruites, et la bâtisse entière a été crevassée ; mais heureusement personne n'a été atteint.

Voyage pour rien.—L'officier spécial Smith, qui avait été envoyé par le capitaine Cain à la recherche de Johnny Reagan, accusé d'avoir volé 25 bagues avec diamants, est revenu sans amener le voleur. Bien qu'il fût nanti d'une réquisition du gouverneur du Tennessee, le shérif de Shelby a refusé positivement de livrer le prisonnier.

Première Cour de District.—James McCay, qui était entré la nuit dans une maison avec intention de vol, a été condamné à deux ans de pénitencier. Anthony Labage, pour vol, à six mois de prison. Bartley McGuire, jeune garçon âgé de 15 ans, pour vol, à un jour de prison.

John Anderson, pour vol, à 9 mois de pénitencier.

John Fernandez, pour faux, à 18 mois de pénitencier.

James Russ, pour assaut et batterie, à un mois de prison ou $25 d'amende.

Vol.—Vendredi matin, vers 2 heures, des voleurs entrant, par une fenêtre, dans la maison de M. Adam Druman, rue Tchoupitoulas No 588, ont emporté pour $150 d'argenterie et de linge.

Autre vol.—Dans la nuit de vendredi ou samedi des voleurs ont enlevé pour une centaine de piastres en divers articles de cuivre et de fer, dans le magasin de M. Jecke, rue Dumaine No 13. Ils avaient effectué leur entrée par une porte d'allée.

Vol.—Vendredi, vers 3 heures de l'après midi, pendant que M. H. S. Billings, rue Delord, était loin de chez lui pour voir passer la procession des pompiers, des voleurs sont entrés dans sa maison, entre Camp et Magasins, et ont pris deux pots d'argent et quelque $50 en billets de circulation.

Vol de bijoux.—Vendredi, dans l'après-midi, un voleur est entré chez M. Crantz, au coin des rues Magasins et Seconde et a enlevé pour $200 de bijoux. Le coup a été fait pendant une absence de la famille qui était allé voir passer la procession.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à l'Abeille.

Navires envoyés à la recherche du City of Boston.

Troubles en Espagne.

Effusion de sang à Ségovie.

Retour de Montpensier à Madrid.

Il est reçu au bruit du canon et des cloches.

Nouvelles Européennes

Londres, 5 mars.—Le *Times* d'aujourd'hui ne dit rien d'encourageant pour le projet du canal maritime à travers l'isthme de Darien.

Paris, 5 mars.—Une note officielle dit que toutes les personnes qui avaient été arrêtées comme impliquées dans la récente conspiration, ont été dûment interrogées et que celles qui ont refusé de répondre ont été emprisonnées, comme contumaces. Des 300 personnes arrêtées, 74 restent en prison.

Madrid, 5 mars.—Le duc de Montpensier est arrivé aujourd'hui. On a tiré le canon et fait jouer les cloches.

Londres, 5 mars.—Nombre de navires ont été envoyés à la recherche du City of Boston qu'on espère revoir encore. Les grands vents d'Est ont poussé, dit-on, 500 navires au large des côtes d'Irlande. Ils ne pourront entrer dans aucun port anglais tant que les bourrasques régneront.

Il n'y a encore aucune hausse sur la taxe de l'assurance pour la cargaison du City of Boston.

Londres, 5.—En parlant du steamer City of Boston, les journaux d'aujourd'hui citent le cas du City of Washington qui resta un mois en mer avec son gouvernail cassé, en 1867, et qui arriva enfin à bon port.

Paris, 5. Un décret donne la permission de poser un second câble de France en Algérie.

Madrid, 5 mars. La proposition aux Cortès de donner un vote de mécontentement, parce que l'évêque d'Osma a été amené à la Chambre sous une escorte de gardes civiles, a été rejetée par 131 contre 9.

D'importants changements ont été faits aujourd'hui dans l'administration des affaires dans les provinces, 30 gouverneurs ont été ou révoqués ou transférés. Le sang a été versé dans l'Aragon et à Ségovie ; mais on n'a pas encore de détails.

Bruxelles, 5 mars. Un nouveau traité postal entre la Belgique et les Etats-Unis, qui réduit le droit à la moitié du taux actuel a été ratifié par le gouvernement Belge.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 5. De nouvelles et grandes fraudes sur le gouvernement ont été découvertes. Zamora, l'assassin de Grunewald, a été trouvé coupable et condamné à mort. Il sera exécuté cette après-midi.

Nouvelles de Washington.

Washington, 5 mars. Le Revenu a reçu aujourd'hui plus de $[illegible].

Le Président a signé le bill établissant des routes postales dans tout le Sud.

Les recettes des douanes pendant les 8 derniers mois ont été de $[illegible], [illegible] pendant la même période l'année dernière.

Le Président a accepté une invitation pour le 1 juillet, à dit qu'il espérait que le Congrès se serait ajourné à cette époque.

Washington, 5 mars.—Chambre. Le bill de Géorgie a pris tout le jour et les débats paraissent devoir se prolonger. MM. Farnsworth et Beck s'opposent au bill. M. Beck a présenté un substitut portant qu'aucune législation additionnelle n'est nécessaire, ce qui a donné lieu à un débat animé. Le résultat est douteux.

Washington, 5.—Quatre des cinq démocrates du comité des élections avec 3 républicains sont opposés à l'admission de Sypher, pendant que 4 républicains et 1 démocrate la favorisent.

Le colonel Lefort que le comité n'est pas entièrement influencé par des considérations politiques, et que l'affaire a été décidée par des considérations de droit. La majorité et la minorité feront des rapports à la Chambre et la question sera finalement décidée par le Congrès lui-même.

Nouvelles Diverses.

Wilmington, 5.—Une vieille bombe a fait explosion aujourd'hui, [illegible] et a blessé trois nègres dont un fatalement.

Marchés américains.

New York, 5 mars au soir.—Coton lourd. Middling 22 1/2. Vendu 2,300 balles. Le nombre total des balles de coton reçues dans tous les ports des Etats-Unis cette semaine, a été de 73,075 balles. Stock 555,720 balles.

New York, 5 mars au soir.—Argent facile de 4 à 5. Gouvernements calmes et fermes. Fonds du Sud calmes et fermes.

New York, 5.—La sous-trésorerie a reçu, net, près de $[illegible] provenant des recettes des douanes pendant la semaine, et a déboursé près de $[illegible] pour payer les intérêts qui ont été payés généralement sur les 10-40. Le bilan de la banque accuse une augmentation de $[illegible] dans les prêts, une légère diminution [illegible] une augmentation de [illegible] sur les dépôts [illegible]. Levées.

Savannah, 5.—Bonne demande en coton. Mid. 21. Vendu 800 balles. Reçu 1300.

Charleston, 5 mars.—Coton calme et en baisse. Middling 22. Vendu 300 balles. Reçu 626. Vendu aujourd'hui 300 balles. Stock 22,82[illegible].

Mobile, 5 mars.—Coton faible et en baisse. Mid. 21. Vendu 800 balles. Reçu 1909. Stock 73,33[illegible] balles.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 5.—Descendant, les steamers Durfee, Henry Ames, Louisville, Bismark, Belle Lee. Grandes pluies. Temps froid.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 5 mars—Arrivé : le steamer Agnes, d'Indianola.

Passe à Loutre, 5 mars—Arrivé : le steamer Tappahannock, d'Apalachicola.

Dépêches d'hier soir.

Washington, 5.—Balance en billets de circulation $[illegible]. Espèces $102,000,000, y compris $44,500,000 en certificats.

Nashville, 5. Pas de quorum à la législature, et il n'y en aura pas pour le reste de la session. Aucune mesure n'a été prise pour le payement de l'intérêt sur la dette d'Etat.

Havane, 5.—Les dernières nouvelles des districts en insurrection confirment le rapport suivant lequel Bembeta aurait succédé à Jordan qui aurait donné sa démission.

Mazatlan, 22.—Le général Vega est entré dans la Sinaloa. Son pronunciamento ne parle pas plus de Juarez que s'il n'existait pas. Les révolutionnaires ont attaqué la forteresse de Mazatlan, mais ont été repoussés. Le colonel Calberas s'est prononcé en faveur de Vega. Des guérillas parcourent l'intérieur de l'Etat et pillent tout le monde indistinctement.

N. York, 5, midi—Or 113⅝.

Les divorces à Chicago.—On lit dans l'*Amérique* :

La contagion du divorce ne s'arrête plus aux Américains ; les habitants de notre ville, d'extraction étrangère, semblent aussi se laisser gagner par l'épidémie qui sévit depuis quelque temps parmi les gens mariés. Pour un rien, pour la moindre petite bouderie, monsieur, ou madame s'empresse d'aller trouver un des nombreux avocats qui vivotent dans notre ville Dieu sait comment, et lui demande de faire trancher le nœud gordien par lequel il ou elle s'est laissée attacher le jour du matrimonion. De là des tripotages de "justice" à ne rien comprendre.

Il arrive souvent que le défendeur dans une action en divorce n'a connaissance du procès qu'après que le divorce a été accordé. C'est ce qui a failli avoir lieu dernièrement dans notre ville. M. Alfred Morier, un de nos compatriotes,—nous le disons en rougissant,—homme gros, fort et musculeux, aidé de deux petits avocats, porta plainte contre sa femme qu'il accusait de l'avoir traité avec cruauté, et demanda le divorce. Grâce à une informalité dans le service de la notice que l'on disait avoir été donnée à Mme Morier, le juge eût quelques soupçons sur la légalité de la procédure et en informa les avocats. Un d'eux déclara alors qu'il représentait la défenderesse qui abandonnait toute interpellation. Le juge, peu satisfait de cette explication, fit venir Mme Morier, une petite femme délicate, à qui on expliqua l'affaire. Celle-ci, tout étonnée, dit qu'elle n'avait pas eu besoin d'avocat, attendu qu'elle n'avait aucune connaissance du procès, et que deux hommes, accompagnés de son mari, étaient venus chez elle et lui avaient lu en hâte un document en anglais qu'elle ne comprenait pas, mais que son mari lui dit avoir trait à une taxe sur les meubles.

M. Runion, membre respectable du barreau de notre ville, déclara que les deux avocats étaient venus le trouver, lui demandant s'il pourrait obtenir un divorce dans cette affaire, et qu'il leur avait répondu qu'ils n'avaient pas de causes suffisantes. Il déclara en outre connaître Mme Morier comme une femme respectable et d'un caractère irréprochable.

Le juge donna une verte semonce aux avocats en herbe et les condamna, ainsi que leur client, à soixante jours de prison pour leur fourberie et leur manque de respect à la cour. Cette sentence fut reçue par de vives acclamations de la part du nombreux auditoire qui remplissait la chambre de justice, et les prisonniers furent emmenés au milieu des huées de la foule.

—Comme pendant à ce qui précède, nous citerons le procès en divorce intenté par un Allemand, George Meister contre Mary Ann Meister. L'avocat de la défenderesse se retournant vers George, lui demanda brusquement : "Désirez-vous le divorce ?" "Yah," répond l'Allemand en hésitant un peu, "che foutrais pien l'avoir de même que les autres hommes."

Père de Trente-Huit Enfants.—Nous lisons dans l'*International* :

"Il se trouve en ce moment à Blyth un infortuné colporteur qui est père de trente-huit enfants.

"Il s'est marié trois fois. Sa première femme lui donna dix-huit héritiers, et sa seconde dix.

"Lundi dernier, sa troisième femme a mis au monde un enfant du sexe féminin : c'est le dixième.

"On dit que ce patriarche est encore frais et bien portant, bien qu'il commence à grisonner. Il parcourt les campagnes en poussant devant lui une petite charrette remplie de marchandises, et rentre chaque soir à Blyth après une fatigante journée."

—On lit dans la *Liberté* :

"M. Raspail est parti avant-hier pour le Midi, où il compte faire un long séjour, nécessaire au complet rétablissement de sa santé."

—La rentrée en France de M. Ledru-Rollin, retardée de jour en jour, ne paraît plus devoir être prochaine. On annonce, en effet, qu'il est sérieusement malade hors d'état de quitter Londres ; il serait atteint d'une maladie de foie assez grave.

TEMPÉRATURE, 5 mars 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.

6 heures A. M.	61	degrés
12 "	70	"
3 " P. M.	72	"
6 "	70	"

Lettre.

Compagnie de Pompiers Persévérance No. 13.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1870.

Attendu, qu'à l'occasion du trente-troisième anniversaire de l'organisation du service de secours contre l'incendie à la Nouvelle-Orléans, cette Compagnie a reçu des faveurs d'un prix trop élevé pour qu'elles soient jamais oubliées, que nous ne pouvons laisser passer cette occasion sans exprimer nos remerciments.

Il est résolu, que nous sommes profondément reconnaissants à madame [illegible] des soins qu'elle a donnés à la décoration de notre pompe, et que nous lui adressons nos remerciments les plus sincères, et que la dette que nous avons contractée envers elle est d'autant plus grande qu'elle nous a honoré souvent de ses faveurs que les "Bons de la Compagnie, No 13" se souviendront toujours des gracieuses attentions que Mme [illegible] a eues pour eux, et s'efforceront de reconnaître le prix qu'ils y attachent.

Résolu, que nous adressons l'expression de notre gratitude à madame William M. Connor [illegible] Webb, pour les marques de bouquets de fleurs qu'elle a envoyés à notre Compagnie et les paroles gracieuses qu'elle a adressées [illegible] que les remerciments que nous avons l'honneur de lui présenter partent du fond de nos cœurs.

Résolu, que [illegible] pour sa [illegible] après l'Union [illegible] la Compagnie No 13 a [illegible] Presse [illegible] des marques de sympathie qu'elle a donnés à la dite compagnie, et que le seul regret qu'elle éprouve est de ne pouvoir trouver des expressions capables de traduire les sentiments dont tous les membres sont animés.

J. N. A. WILSON, Chairman.
JAMES MURRAY.
JOHN McCORMACK.
H. W. VIRGETS.
E. P. BARESHIDE.

Observations du Dr. R. Hunter

SUR LA DIÈTE QUI CONVIENT AUX PERSONNES ATTEINTES D'AFFECTIONS PULMONAIRES.

[illegible — long article]

ROBERT HUNTER, D. M.
Au No 135 de la rue du Canal,
Nile Orléans, 5 mars 1870.

Lettre.

A l'Editeur du journal.

Monsieur, Permettez-moi de dire quelques mots d'un sujet que je considère comme d'autant plus important qu'il faut que le grand nombre de personnes. Le traitement des affections des bronches et des poumons par les inhalations thérapeutiques.

[illegible — long letter]

J'ai l'honneur d'être, etc.,
F. H. EVANS.
City Hotel, 5 mars 1870.

☞ Le spasme chez les enfants est le plus souvent le résultat des vers. Lorsque les enfants sont irascibles et ont le pouls fiévreux, quand tantôt ils mangent avec voracité, tantôt refusent de bonne nourriture, lorsqu'ils ont le sommeil agité, se plaignent et grincent des dents, soyez convaincus que ce sont là les indices de la présence des vers.

Les douleurs au ventre, qui cessent et se durcit sont le même indice.

Les pères et mères doivent se souvenir que les retards sont dangereux et qu'aussitôt qu'un des symptômes se déclare, ils doivent administrer à l'enfant le vermifuge de B. A. Fahnestock, remède qui agit doucement et ne pouvant nuire au petit être le plus délicat.

Que l'acheteur examine lui-même, soigneusement, chaque bouteille, dont le contenu n'est véritable qu'autant qu'elle porte les initiales B. A. avant le nom de Fahnestock.

L'acheteur doit examiner lui-même chaque bouteille. Le nom de Fahnestock seul ne suffit pas : il faut qu'il soit précédé des initiales B. A.

Loterie Royale de la Havane.—$300,000 en or. Tirage tous les dix-sept jours. Lots payés en or et tous renseignements fournis. Les taux les plus élevés payés pour doublons et monnaie d'or et d'argent de toutes sortes.—TAYLOR & Co., banquiers, 16 Wall street, New York.

Avviso agli Italiani.

IL Sig. L. Z. PERETTI darà alle ore 8 P. M. precise una lettura sopra "gli effetti morali e materiali delle Istituzioni Italiane" alla Nuova Orleans, nella sala della Società Italiana del Tiro el Bersaglio.

Biglietto d'ingresso, 50 cents.

4 mars—1t

MARIÉ, samedi, 26 février, à l'Eglise St-Augustin, par le Rev. Jobert, EMILE H. SINDOS à Mlle SARAH M. ELMORE, tous deux de cette ville.

MARIÉ, jeudi 3 courant, à l'église Ste. Anne, par le Rev. J. T. Girault, M. EMMANUEL D. LE BRETON à Mme MATHILDE HUNT.

MARIÉE, samedi, 26 février, à la résidence de son père, par le Rév. Père Hubert, Mademoiselle EMMA LE GENDRE, de cette ville, à Mr. Otto HEYN, de Hambourg (Allemagne).

Décédé hier, à [illegible] heures A. M., à l'âge de quarante deux ans, JUSTIN RAMSTEIN, natif de [illegible]. Les parents et amis de la famille sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à dix heures du matin. Le corps est exposé à la maison mortuaire, 252 rue de Chartres. De la part de ses sœurs.

Décédé, hier à [illegible] heures et demie P. M., à l'âge de [illegible] ans, CHARLES A. INBAU. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à trois heures P. M. Le corps est exposé Louisiana Avenue, entre les rues Constance et Magasins d'où partira le convoi funèbre.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Messieurs les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de Mme JACQUES MONNIER, décédée hier soir à [illegible] heures. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à quatre heures. Son corps est exposé rue d'Orléans, No. 235.

De la part du Président.
A. BARBIER, Secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feu le Rév. abbé THOMAS [illegible] sera célébré à la Cathédrale St Louis, MARDI [illegible] courant, à [illegible] heures du matin. Les amis du défunt sont priés d'y assister.

Bureaux de la Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance de la vie en Louisiane. No. 120 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1870.

LES membres de cette Société sont informés que William Easley [illegible] et Henry Veges [illegible] [illegible]

R. W. VOI [illegible], Secrétaire.

Assessment No. 86. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.

ELKIN & CO.,

AU NO. 168 DE LA RUE DU CANAL,

En face de Christ Church.

Offrent à des prix très réduits

Tapis, Nattes, Toiles cirées, Etoffes à Rideaux, Corniches, etc., etc.

[illegible]

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.

[illegible — notice of masonic lodge]

PAIEMENTS EN ESPÈCES.

M. J. A. WALKER [illegible]

Gem Conclave No. 22, S.·. W.·. M.·.

BELLE INSTITUTION [illegible] ASSEMBLÉE SPÉCIALE [illegible] TRÈS IMPORTANT [illegible]

BONNE AFFAIRE.

A VENDRE pour cause de maladie, le CONFISEUR DE L'OPÉRA, [illegible] rue Bourbon. [illegible] MM DUSSONS & BONNEVAZE. [illegible]

GREENBACKS

Reçus comme l'équivalent de l'or!

Geo. McGIBBON & Co.

SUCCESSEURS de L'ANCIENNE MAISON

E. GIQUEL,

141 - - Rue du Canal - - 141

Encoignure Bourbon.

[illegible]

UN ASSORTIMENT DE CONFECTIONS!

[illegible]

Terrible Panique

LA GRANDE BAISSE DU JOUR

Effrayante débacle dans les prix des Marchandises sèches.

[illegible]

L'économie est le chemin de la fortune.

[illegible]

M. REIMAN,

131 RUE DU CANAL 131

Le seul Magasin où l'on trouve réellement de bonnes occasions.

Notre devise vendre beaucoup petits profits, guerre aux prix élevés—satisfaire les acheteurs.

LISEZ ET VOUS AUREZ LA FOI!

[illegible — list of goods and prices]

☞ N'oubliez pas le No. 131 de la rue du Canal.

M. REIMAN.

ENTREPOT DE TAPIS,

Au No 17 de la Rue de Chartres,

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapissiers, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux Dentelle, Corniches, etc.

4 mars—6t—PP

Messieurs les Editeurs de "l'Abeille,"

A la demande de ses nombreux amis, M. VICTOR SIMON D'OLLIANT se porte candidat pour la place de Commissaire des Rues, sujet à la nomination du parti conservateur. 6 mars—1t

SACRIFICE.

LIQUIDATION POSITIVE,

POUR CAUSE DE DÉPART.

LE soussigné offre à des prix où ne peut pas plus réduits

Son Stock de Marchandises Sèches

[illegible]

L. ETERNOD.

[illegible]

J. WOLERSTEIN,

SUCCESSEUR DE [illegible]

172 Rue du Canal 172

[illegible]

Cotonnades. Toiles. Etoffes Blanches. Etoffes pour Robes. Etoffes Noires. Bonneterie.

J. WOLERSTEIN,

174, rue du Canal.

Nouveau Magasin !!

Nouvelles Marchandises !

Nouveaux Prix !

F. CASPAR,

202 RUE DU CANAL 202

[illegible]

F. CASPAR,
202 rue du Canal.

Marchandises Nouvelles à des Prix Réduits.

STOCK DE PRINTEMPS

Marchandises Sèches de Fantaisie,

JAMES RYBACK,

AU No. 118 DE LA RUE DU CANAL,

Lundi, 7 Mars.

[illegible]

DENTELLES VÉRITABLES ET IMITATION.

DEVANTS DE CHEMISES.

[illegible]

Shoo-Fly.....Shoo-Fly......Shoo-Fly

[illegible]

REÇU CES JOURS-CI,

[illegible]

Demande d'une Domestique.

[illegible]

Déballage de Nouveautés.

W. DAUPHIN.

150 RUE CANAL 150

[illegible]

Greenbacks au pair.

[illegible]

Avis aux Fabricants de Cigares.

[illegible]

Divers. Divers.

50 barils [illegible]

25 barils [illegible]

25 caisses [illegible]

100 caisses [illegible]

50 douzaines [illegible]

200 caisses [illegible]

25 [illegible]

25 [illegible]

A vendre à bas prix [illegible]

W. R. HENNING & CO.

Attendu par le Navire Italien GUISEPPE ROCCA

DE MARSEILLES

110 barriques BURGASSE.

50 barriques MEZE, Paul Emile Thomas.

200 [illegible]

75 [illegible]

300 caisses VERMOUTH, Noilly Prat & Co.

100 [illegible] OLIVES, Mayan.

100 [illegible] CAPRES.

700 paniers HUILE, Plagniol, grandes et demi-bouteilles.

A vendre et à livrer par

BLANCHIN & GIRAUD,

62 Vieille Levée.

6 mars—5,8,10,12

Nattes. Nattes.

NATTES blanches, à carreaux et de fantaisie de toutes largeurs et qualités, à vendre en quantités au gré du commerce, aux prix d'importation, par

Vincent & Co.,

Nos 62 et 64 de la rue de la [illegible]

Succession de Veuve Augustin Jean FREAU.

Une des plus belles Orangeries de l'Etat, [illegible] sera vendue aux enchères [illegible]

Avis.

☞ La compagnie des steamers Hambourgeois américains ayant annoncé à MM Williams, Rapeli & Co. que le steamer Teutonia partira de Hambourg le 12 mars, au lieu du steamer "Saxonia", les personnes qui ont retenu leur passage sur le "Saxonia" [illegible]

MAURY & CO., agents pour le passage, au No 181 de la rue de la Commune.

4 mars—4t

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR

NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

[illegible]

BON TON CANDI.

BOITES A SURPRISES.

UNE SURPRISE.

[illegible]

Consulado de Espana en Nueva Orleans.

[illegible]

CARLOS [illegible]

Avis au Public.

[illegible]

Forte réduction dans les prix DE L'Elixir Alimentaire

[illegible]

MAGASIN D'HUILES A ECLAIRAGE.

69......Rue St-Philippe......69

[illegible]

J. L. DUJARRIC.

AVIS.

[illegible]

Ouverture d'un Grand Stock de Marchandises sèches de printemps,

VENANT DES ENCANS DE NEW-YORK.

Grande réduction de prix du Stock en général, chez

PEPIN & TURCOTTE,

158 CANAL 158

Maison Blanche, encoignure Baronne.

[illegible]

PIANOS STEINWAY.

[illegible]

Louis GRUNEWALD,

Seul agent pour la vente des PIANOS STEINWAY,

Au No 129 de la rue du Canal.

Association de la Foire Industrielle et Agricole

DE LA LOUISIANE.

CETTE ASSOCIATION tiendra sa prochaine GRANDE FOIRE D'ÉTAT à la Nouvelle-Orléans le vingt et un (21) d'AVRIL 1870, qui restera ouverte durant neuf jours.

[illegible]

LUTHER HOMES,
Secrétaire et Trésorier.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Demande de [illegible]

Demande d'Agriculteur.

[illegible]

A Vendre.

Installation [illegible]

Vin rouge et blanc [illegible] Brandy [illegible]

300 [illegible]

Compagnie de Navigation VALLEE DU MISSISSIPPI, LE SUD ET L'OUEST.

Capital - - - $1,000,000

Actions chacune [illegible] 00

[illegible]

G. L. FEVRE

IMPORTATEUR DE

VEAUX VERNIS [illegible]